

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 22 Mai sous la présidence de Monsieur Guy DROUGARD, Maire.

#### 1. Prix du repas à la cantine scolaire municipale pour l'année scolaire 2019/2020

Décision est prise à 13 voix pour et 1 abstention, de fixer le prix du repas à la cantine scolaire municipale pour l'année scolaire 2019/2020 à :

- 3,60 € pour les enfants domiciliés sur la commune
- 4,43 € pour les enfants domiciliés hors territoire communal
- 4,43 € pour les enseignants

#### 2. Tarif de la garderie périscolaire municipale pour l'année 2019/2020

Les nouveaux tarifs applicables pour l'année scolaire 2019/2020 sont fixés à 13 voix pour et 1 abstention comme suit :

- 0,44 € le ¼ heure pour les enfants domiciliés sur la commune
- 0,57 € le ¼ heure pour les enfants domiciliés hors territoire communal

#### 3. Tarif des activités multisports pour l'année 2019/2020

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs des activités multisports pour l'année scolaire 2019/2020 comme suit :

- Seniors : 23.00 € par trimestre, soit 69.00 € à l'année

#### 4. Décision de poursuite éventuelle des travaux de l'église pour la façade nord et le chœur

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la première phase des travaux de l'église, à savoir le clocher et la façade sud, est en cours d'achèvement.

Une nouvelle estimation des travaux pour les façades nord, ouest et le chœur a été demandée au cabinet Antak, maître d'œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre les travaux de restauration de l'église sur les façades nord, ouest et le chœur, examinera le plan de financement lors d'un prochain conseil.

#### 5. Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, la mise en place des indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour l'ensemble des agents de la collectivité.

#### 6. Délégations exercées par le Maire

Le Maire fait état des délégations qu'il a exercées depuis la dernière réunion.

=====  
A Augan le 23 Mai 2019

Le Maire,

Guy DROUGARD

En vous remerciant de bien vouloir insérer ce compte-rendu dans votre prochaine édition.